



Union SNUI SUD Trésor Solidaires Section du PAS DE CALAIS

CTL du 13 janvier 2012

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Si nous avons répondu à la 2ème convocation de ce CTL, ce ne sera pas pour discuter de la déclinaison locale que la direction locale a fait des suppressions d'emplois puisque tout est déjà décidé, mais pour vous faire part, une fois de plus de ce que nous pensons du ressenti des agents face à ces décisions désastreuses.

L' Union SNUI SUD Trésor Solidaires dénonce et condamne les mesures d'austérité qui ne cessent de nourrir la crise. La dette publique est un argument fallacieux au service d'une lutte sans merci contre le service public alors qu'il faudrait notamment renforcer et développer les missions de service public des ministères économiques et financiers, et qu'il faudrait arrêter les plans pluriannuels de suppressions d'emplois.

Le CTR du 6 décembre 2011 n'a fait que confirmer le volume des suppressions d'emplois. De nouvelles applications au fonctionnement obscur (TAGERFIP, MAGERFIP pour ne pas les nommer) qui utilisent une sémantique robotisée (correctifs environnementaux, ajustement de soutenabilité, contribution proportionnelle, logique de solidarité..) ont lobotomisé la DGFIP.

Pour la troisième année consécutive et dans un excès de zèle sans précédent, notre administration applique pour le départ des agents à la retraite une suppression de 2 agents sur 3 au lieu de 1 sur 2 (dogme déjà absurde) soit un taux de non-remplacement à 66 %, cela va se traduire par la disparition de 2 441 suppressions inscrites dans la Loi de Finances 2012.

Où s'arrêtera cette inexorable fuite en avant ?

Pourtant, il n'y a pas de secret : pour un service public de qualité, il faut une administration qui soit en capacité de mener à bien toutes ses missions.

A la DGFIP, tel n'est plus le cas. Pour l'Union SNUI SUD Trésor, notre administration est aujourd'hui en danger. La charge de travail s'est considérablement accrue : devant la commission des Finances de l'Assemblée Nationale, M. Parini a lui-même reconnu une augmentation des charges de 35 %. Et celle-ci s'accompagne d'une complexification croissante, illustrée par des réformes d'ampleur (mise en oeuvre de la contribution économique territoriale, déploiement de chorus, etc...) et par d'incessantes modifications législatives que les services ne peuvent plus appréhender correctement !!

Dans le même temps, au plan national nos moyens humains ont fortement chuté : plus de 15% des effectifs ont été supprimés depuis 2002 (24 591 postes, soit l'équivalent du total des postes actuellement implantés dans les directions départementales d'Île de France). La catégorie C qui absorbe à elle seule 60% des suppressions de postes sur l'autel de la soi disante rentabilité et de la soi disante efficience est délibérément sacrifiée.

Pour le département du Pas de Calais, l'application à la DGFIP de la Révision Générale des Politiques Publiques aura pour conséquence directe la disparition de 50 emplois C .

Le volume des suppressions d'emplois est inacceptable et insurmontable !!! Aujourd'hui , on a dépassé la limite du supportable. Comment vont fonctionner les services ?

Malheureusement nous le savons bien : en parant au plus pressé, en abandonnant des pans entiers de certaines missions, en comptant sur les fausses simplifications ou la « réingénierie des processus », en s'attachant uniquement aux apparences statistiques sous la pression hiérarchique et dans des conditions de vie au travail de plus en plus dégradées. De plus, la mise à mal de la conscience professionnelle des agents, la non-reconnaissance de leur technicité, le manque de reconnaissance tout court ne peuvent que déboucher sur un désastre humain et par voie de conséquence, une mise à mal encore accrue des services publics.

Malgré les beaux discours de nos gouvernants, nous sommes bien face à l'affaiblissement de la capacité d'action de la DGFIP au service de la collectivité alors qu'il faudrait au contraire renforcer nos moyens humains, juridiques et matériels.

Si Monsieur Parini avait promis la baisse des indicateurs, la réalité est tout autre. Certains de ces indicateurs ont été fusionnés et les contrôles internes ont doublé en 2 ans. En moyenne, les services subissent 8 contrôles internes par an auxquels s'ajoutent mensuellement les contrôles sur Adonis et FICOBA.

A l'heure des formations contre les discriminations, ce flicage massif jette un doute sur l'honnêteté des agents ainsi que sur leurs compétences.

Nous insistons, M le président, sur le mal être qui existe désormais dans les services de votre département :

Pas une semaine, ne se passe désormais sans que nous soit rapporté un problème de tension entre collègues ou avec un chef de service. Et n'épargne aucun service.

Les indicateurs sont peut être bons, les résultats excellents , l'insatisfaction, la certitude de ne pas avoir fait un travail de qualité demeurent au fond de la conscience professionnelle de beaucoup de vos agents .La quantité et la rapidité demandées par les indicateurs ne vont pas de pair avec la qualité et la technicité qu'ils aimeraient voir dans leur travail effectué et que l'on est en droit de souhaiter dans l'exercice des missions de service public.

Les nouvelles suppressions d'emplois viendront amplifier ce mal être et le climat tendu. Le tableau de bord de veille sociale et le document unique ne serviront à rien car c'est la cause qu'il faut soigner et non les symptômes.

Par cette déclaration ,nous mettons la direction face à ses responsabilités.

Les élus de l'Union SNUI Sud-Trésor Solidaires en CTL
